

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SUPER GRIP

Version:6

Date de révision: 24/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: SUPER GRIP
1. 1. 1. Contient: • dichlorométhane; chlorure de méthylène
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Pour plus de renseignements, consulter la fiche technique.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD
6 rue Jules Guesde – ZI du Pontet
F-69360 Saint Symphorien d'Ozon
France
Tél: +33 (0)4 37 25 16 16
Télécopie: +33 (0)4 78 21 80 70
Courriel: contact@seld-production.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: Préparation
1. 6. N° code du produit: 492012

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Canc. 2 / SGH08 - H351 *
* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 *
* Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 *
* STOT un. 3. / SGH07 - H336 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
-  
Attention
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Contient: • dichlorométhane; chlorure de méthylène
2. 2. 3. Mention de danger: H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
2. 2. 4. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 5. Intervention: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés.
P364 Et les laver avant réutilisation.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SUPER GRIP

Version:6

Date de révision: 24/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

	enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P304 EN CAS D'INHALATION: P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
2. 2. 6. Stockage:	P410 Protéger du rayonnement solaire. P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F. P405 Garder sous clef. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
2. 2. 7. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 3. Dangers principaux:	Le produit agit sur le système nerveux.
2. 4. Autres dangers:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:	- dichlorométhane; chlorure de méthylène - N° CE: 200-838-9 - N° CAS: .75-09-2 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119480404-41 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 90 < C ≤ 100 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 * STOT un. 3. - H336 - H335 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319 * SGH08 * Canc. 2 - H351 - Divers : - NOEC / Régionale / Eaux douces / Prédateurs, piscivores = 83 mg/l - DL50 / Cutanée / Rat = 2 mg/kg - DL50 / Orale / Rat = 2 mg/kg - CL50 / 96h / Poissons = 193 mg/l - CL50 / 96h / Poissons = 97 mg/l - CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = 49 mg/m³ - CE50 / / Daphnia magna = 27 mg/l - CE50 / / Crustacés = 109 mg/l - CE50 / / Algues = 590 mg/l - CE50 / = 2.59 mg/l - Dioxyde de carbone - N° CE: 204-696-9 - N° CAS: 124-38-9 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 1 < C ≤ 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH04 - Gaz comprimés * Gaz ss pr. - H280 - Divers : - Valeurs limites d'exposition - V.L.E (ou V.L.C.T) ppm = 5000 - V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 9000 - V.M.E ppm = 30000 - V.M.E mg/m³ = 54000 Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.
---	---

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:	
4. 1. 1. Inhalation:	Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire. En cas de malaise consulter un médecin.
4. 1. 2. Contact avec la peau:	Enlever les vêtements souillés. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SUPER GRIP

Version:6

Date de révision: 24/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|--|
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| 4. 1. 4. Ingestion: | Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin. |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: | |
| 4. 2. 1. Inhalation: | 15.000 ppm |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | DL50/cutanée/rat = > 2 mg/kg |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Non déterminé. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | DL50/orale/rat = 1.410 - 2.524 mg/kg |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | mousse dioxyde de carbone (CO2) eau pulvérisée poudre |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent. Non combustible mais forme des gaz inflammables au contact de l'eau ou de l'air humide. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Porter un appareil respiratoire autonome. |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Assurer une ventilation adéquate. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si nécessaire, avertir les autorités locales compétentes. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|--|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Les personnes sujettes à asthme, allergies ou troubles respiratoires chroniques ou récurrents ne doivent pas être mis au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Eviter les décharges d'électricité statique. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à une température ne dépassant pas (°C): 20 |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | acier inoxydable, verre, acier doux |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SUPER GRIP

Version:6

Date de révision: 24/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • Dioxyde de carbone :
V.L.E (ou V.L.C.T) ppm = 5000 - V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 9000 - V.M.E ppm = 30000 -
V.M.E mg/m³ = 54000

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

8. 2. 2. Protection des mains: gants résistants aux solvants

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

8. 3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: voir rubrique n° 15

8. 4. Mesure(s) d'hygiène: Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: aérosol : liquide + gaz propulseurs ininflammable

9. 1. 2. Couleur: incolore

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: = 40°C

9. 1. 6. Point d'éclair: pas de point d'éclair°C

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1.32

9. 1. 9. Viscosité: 0.43 mPa.s (20°C)

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: insoluble

9. 2. 2. Liposolubilité: Non applicable.

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SUPER GRIP

Version:6

Date de révision: 24/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--|---|
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Non attendu |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Craint la lumière et l'humidité. |
| 10. 5. Matières incompatibles: | agents oxydants, bases fortes, sels métalliques en poudre, aluminium, magnésium, zinc |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | acide, oxydes de carbone (CO et CO2) |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|---------------------------------|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Attaque de nombreux plastiques. |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | voir rubrique n° 3 |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | voir rubrique n° 3 |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | voir rubrique n° 3 |
| 11. 2. 4. Ingestion: | voir rubrique n° 3 |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité: | voir rubrique n° 3 |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Dégradation abiotique.
T1/2 Photolyse (jours) = > 1.5 an(s)
Dégradation biotique.
Difficilement biodégradable.
traitement dans une installation de traitement des eaux anaérobie : t 1/2 = 11 jours |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Facteur de bio-concentration (FBC) = 6.4 - 40, 42 jour(s) |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | Données non disponibles. |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas. |
| 12. 6. Autres effets néfastes: | Pas d'effets néfastes attendus. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|--|---|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément aux règlements locaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|---|---------|
| 14. 1. Numéro ONU: | 1950 |
| 14. 1. 1. Nom d'expédition des Nations unies: | Aérosol |
| 14. 2. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID): | |
| 14. 2. 1. Classe(s) de danger pour le transport: | 2 |
| 14. 2. 2. Etiquettes ADR/RID: | 2.2 |
| 14. 2. 3. Code de classification et dispositions spéciales: | 5A |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SUPER GRIP

Version:6

Date de révision: 24/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 2. 4. Instructions d'emballage:	P003 - LP02
14. 2. 5. Code de restriction en tunnels:	E
14. 3. Voies maritimes (IMDG):	
14. 3. 1. Classe:	2.2
14. 3. 2. N° FS:	F-D,S-U
14. 3. 3. Etiquette(s) IMDG:	See SP63
14. 4. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 4. 1. ICAO/IATA classe:	2.2
14. 5. Dangers pour l'environnement:	Données non disponibles.
14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.. tel que modifié.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Données non disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
16. 4. Historique:	
16. 4. 1. Date de la première édition:	14/11/2005
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	21/10/2019
16. 4. 3. Date de révision:	24/01/2020
16. 4. 4. Version:	6

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SUPER GRIP

Version:6

Date de révision: 24/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	14
16. 5. Réalisé par:	SELD